



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2011

Pourquoi faut-il investir dans les personnes autistes ?

**Pour la première fois depuis sa création,
le Conseil économique, social et environnemental va être saisi par voie
citoyenne à propos de la situation des personnes autistes**

Le Collectif Autisme* marque ainsi sa volonté d'apporter des réponses sur le coût économique et social de l'autisme et la nécessité de trouver des pistes de financement adaptées.

Parce que l'autisme est mal pris en charge, pas assez financé et que des centaines de milliers de familles sont dans une situation catastrophique, le Collectif Autisme a décidé de saisir le Conseil économique, social et environnemental** (CESE) pour réaliser une étude afin d'évaluer la situation économique et sociale actuelle sur la champ de l'autisme. La saisine du CESE s'effectuera par pétition citoyenne, devant obtenir 500 000 signatures et mise en ligne sur le site www.collectif-autisme.org/PetitionCESE à partir du 2 avril.

En effet, il est capital de nous pencher sur le coût de la non prise en charge précoce de l'autisme : coût sanitaire (dépendance, surhandicap, durée de vie plus courte...). coût social (85% de divorces chez les parents d'enfants autistes, obligation d'arrêt de l'activité professionnelle pour beaucoup de mères), mais aussi coût économique (perte d'autonomie entraînant systématiquement des hospitalisations et placements en institutions, pertes en terme d'impôts, car les 800 000 autistes qui n'ont pas d'emploi ne sont pas imposables).

Outre le fait de pointer une situation désastreuse, cette étude permettra de mettre en évidence les économies qui pourraient être réalisées lorsque la personne autiste est prise en charge assez tôt, via le recours à des thérapies éducatives adaptées ainsi qu'à la scolarisation et la prise en charge en milieu ordinaire. Si celles-ci peuvent sembler coûteuse au premier abord, il est temps de démontrer, comme cela a déjà été fait au Québec notamment, qu'elles reviennent, à terme, beaucoup moins cher à l'Etat qu'une institutionnalisation.

Le Collectif Autisme se mobilise ainsi pour que l'autisme, pathologie encore trop méconnue, soit mieux pris en charge par l'Etat.

* Le Collectif Autisme rassemble les 5 fédérations françaises les plus représentatives œuvrant dans le domaine de l'autisme (Autistes sans Frontières, Autisme France, Pro Aid Autisme, Sésame Autisme, Asperger Aide France), il représente ainsi 30 000 familles à travers un réseau de près de 200 associations de parents réparties sur tout le territoire, soit plus de 80 % du secteur.



**

Cette assemblée consultative et représentative est la troisième assemblée constitutionnelle de la République : c'est la tribune officielle où peuvent se rencontrer sur un pied d'égalité les représentants de l'ensemble des forces économiques, sociales et environnementales. Le CESE comprend 233 membres, représentants de la société civile, désignés pour un mandat de 5 ans.